

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts des recensements
de la population et des habitations****Vingt et unième réunion**

Genève, 18-20 septembre 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Résultats des essais menés, en ce qui concerne les méthodes,
les techniques, la participation et d'autres aspects****Modernisation du questionnaire en ligne utilisé
pour le relevé structurel suisse : une réponse
aux exigences de l'ère du numérique****Note de l'Office fédéral de la statistique suisse****Résumé*

Le questionnaire en ligne utilisé pour le relevé structurel suisse (« recensement en ligne ») a été remodelé en vue du relevé de 2018. Cette démarche avait pour arrière-plan le souhait d'inciter les personnes interrogées à privilégier le recensement sur Internet. Une solution moderne et conviviale, le Responsive Web Design (ou site Web adaptatif) a été adoptée. Elle consiste à faire en sorte que la page affichée s'adapte automatiquement à la taille de l'écran du terminal utilisé (micro-ordinateur, ordinateur portable, tablette ou smartphone). Cette solution s'est accompagnée d'une nouvelle procédure consistant à privilégier l'utilisation d'Internet, la procédure « online first », à savoir l'envoi en premier aux personnes consultées des informations permettant de participer au relevé en ligne.

Ces dernières ont la possibilité d'opter pour le questionnaire en ligne ou pour le questionnaire papier. Jusqu'au relevé de 2017, le taux de réponse sur Internet était de 30 % environ. Le présent document montre comment la procédure mise en œuvre pour le relevé de 2018 a permis d'atteindre un taux de réponse sur Internet supérieur à 70 %. Les mesures d'accompagnement qui ont rendu cette procédure possible sont également présentées.

Cette nouvelle procédure a permis d'améliorer sensiblement la qualité des données du relevé. Les chiffres clefs tirés du relevé sont également donnés.

* Document établi par M. Jean-Paul Kauthen.



I. Introduction

1. Le présent document est structuré comme suit. Il donne d'abord un très bref aperçu du recensement suisse et de l'une de ses composantes, le relevé structurel. Il décrit ensuite la procédure « online first » (mise en ligne en premier), qui a été testée en parallèle au relevé structurel de 2017 et rend compte des principales conclusions de cette expérimentation. On trouvera ensuite une présentation de la composition du relevé structurel de 2018 et de ses premiers résultats. Enfin, le document trace une perspective pour l'avenir, dresse une liste des améliorations à apporter et présente une conclusion.

2. L'idée de moderniser le questionnaire en ligne du relevé structurel (recensement sur Internet) et d'introduire une nouvelle procédure « online first » avait pour but d'améliorer sensiblement le taux de réponse sur Internet en mettant à la disposition des utilisateurs une solution conviviale et moderne.

II. Le recensement suisse¹

3. De 1850 à 2000, le recensement de la population a fourni tous les dix ans des informations importantes sur la structure de la population, des ménages, des bâtiments et des logements en Suisse. Toute la population était interrogée ainsi que les propriétaires d'immeubles et les gérances immobilières, à l'aide de questionnaires papier. Depuis 2010, l'Office fédéral de la statistique (OFS) réalise le recensement de la population une fois par an. Afin de décharger la population, l'OFS utilise en premier lieu les registres des habitants des communes et des cantons, les registres fédéraux de personnes ainsi que le registre fédéral des bâtiments et des logements pour collecter les informations, qu'il complète en procédant à des enquêtes par échantillonnage. Seule une petite partie de la population est interrogée dans le cadre d'interviews écrites ou téléphoniques.

4. Grâce à ce système statistique moderne, la Suisse est mieux à même de suivre les structures et l'évolution de la population, des ménages, des bâtiments et des logements. Elle dispose des outils nécessaires pour analyser les changements économiques et sociétaux. Les résultats sont ainsi plus actuels et diversifiés du point de vue thématique.

5. Le système de recensement s'articule autour de quatre éléments clefs. Un relevé fondé sur les registres exploite les données administratives disponibles. L'OFS utilise pour ce faire les données des registres des habitants des cantons et des communes, des registres fédéraux de personnes ainsi que du registre fédéral des bâtiments et des logements. Seules les informations nécessaires qui ne figurent pas dans un registre sont encore collectées à l'aide d'enquêtes par échantillonnage : le relevé structurel (réalisé chaque année auprès de 200 000 personnes au moins. Cantons et villes peuvent densifier l'échantillon pour leur territoire) ; les enquêtes thématiques (menées auprès de 10 000 à 40 000 personnes, cinq thèmes étant traités en alternance à raison d'un thème par an) ; et les enquêtes omnibus réalisées auprès de 3 000 personnes sur des thèmes d'actualité.

III. Le relevé structurel

A. Caractéristiques du relevé structurel

6. Une petite partie de la population est interrogée par écrit dans le cadre du relevé structurel. Ce relevé complète les informations des registres et fournit des statistiques supplémentaires sur la structure de la population. Ses premiers résultats sont disponibles un an après le jour de référence, qui est fixé au 31 décembre. De plus, des résultats cumulés seront préparés pour des périodes de trois et cinq ans.

7. Seulement un tiers environ des cantons densifient leurs échantillons, de sorte que l'année dernière, la taille brute de l'échantillon était d'environ 320 000 personnes. La

¹ Référence : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population.html>.

participation au relevé structurel est obligatoire et les personnes qui sont sélectionnées aléatoirement pour faire partie de l'échantillon doivent répondre. C'est pourquoi une première lettre de relance, puis une deuxième, sont prévues. L'enquête est envoyée au début du mois de janvier. Les listes des destinataires des première et deuxième relances sont établies respectivement vers le 7 février et le 21 mars.

8. Le relevé structurel couvre les personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé.

9. Les personnes sélectionnées peuvent répondre en utilisant soit le questionnaire en ligne soit le questionnaire papier. Entre 2010 et 2017, le courrier qui était envoyé début janvier comprenait systématiquement une lettre d'invitation à participer au relevé, des informations pratiques concernant le relevé, un questionnaire papier sur lequel figuraient le nom d'utilisateur et le mot de passe permettant d'accéder au questionnaire en ligne, une brochure avec des informations d'ordre général sur le relevé structurel et certains résultats spécifiques, et une enveloppe de réponse. Le premier courrier de relance, qui était envoyé en février, ne contenait qu'une lettre avec le nom d'utilisateur et le mot de passe permettant d'accéder au questionnaire en ligne. Le second, qui était envoyé en mars, contenait à nouveau un exemplaire du questionnaire papier.

10. Les questionnaires papier sont disponibles en allemand, en français, en italien et en romanche. Quant au questionnaire en ligne, il est disponible en allemand, français, italien et anglais. La personne qui remplit le questionnaire peut aisément changer de langue à tout moment.

11. Un service d'assistance téléphonique gratuit ouvert sept jours sur sept permet aux personnes de poser des questions concernant le recensement, la protection des données et d'autres sujets, ou encore de commander des questionnaires papier supplémentaires dans d'autres langues. Une aide à la traduction est également disponible pour les 10 langues les plus parlées en Suisse. Elle peut être commandée auprès du service d'assistance téléphonique ou téléchargée sur le site Web du recensement.

B. Traitement des données

12. Lorsque les questionnaires remplis parviennent au centre de numérisation, les enveloppes sont ouvertes et les questionnaires dépliés et numérisés. Un système de reconnaissance optique de caractères est ensuite utilisé pour convertir les images numérisées en un format de données électroniques, après quoi les données sont transmises à l'OFS via sedex², une plateforme sécurisée d'échange de données.

13. Les données transmises par le centre de numérisation et les questionnaires en ligne sont validées à l'aide d'applications informatiques spécialement conçues pour les besoins du relevé structurel. Une validation automatique est réalisée sur la base d'un certain nombre de règles prédéfinies. Le codage est également automatisé. Les données qui ne peuvent être validées ou codées automatiquement sont traitées manuellement au sein de l'OFS par un personnel recruté temporairement. Les questionnaires qui comportent des renseignements incomplets ou incohérents sont redirigés vers un service de rappel téléphonique assuré par un institut extérieur spécialisé dans les études de marché.

14. Par la suite, les données sont éditées, imputées et reliées aux données du relevé fondé sur les registres. Enfin, après avoir été anonymisées, elles sont stockées dans un entrepôt de données de l'OFS.

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/registres/registre-personnes/sedex.html>.

IV. Les exigences de l'ère numérique

15. Les exigences de l'ère numérique sont multiples³. L'utilisation des nouvelles technologies pour simplifier les processus doit passer inaperçue, s'adapter aux besoins des acteurs et prendre particulièrement en compte les besoins des personnes interrogées. Le numérique offre également la possibilité d'automatiser certains processus.

V. Test de la procédure « online first »

A. Évolution du taux de réponse sur Internet

16. C'est lors du recensement de 2000 que les premières expérimentations de questionnaires de recensement en ligne ont été menées. À l'époque, le taux de réponse avoisinait 4 %.

17. Le tableau ci-après montre la lente évolution du taux de réponse sur Internet pour le relevé structurel entre 2010 et 2016.

Tableau 1

Évolution du taux de réponse sur Internet pour le relevé structurel entre 2010 et 2016

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
23,6 %	25,8 %	26,9 %	27,2 %	27,4 %	28,6 %	30,1 %

18. On constate que l'augmentation est lente jusqu'à 2016. Les exigences de l'ère numérique et surtout de l'ère de la mobilité ont conduit l'OFS à la conclusion que le questionnaire en ligne du relevé structurel devait être modernisé de manière à améliorer sensiblement le taux de réponse par ce biais. Dans un premier temps, l'objectif a consisté à porter le taux de réponse sur Internet à au moins 65 %.

B. Structure du test

19. Il a été décidé de commencer par réaliser un test en parallèle au relevé structurel de 2017, en appliquant une nouvelle procédure appelée « online first » (analogue à celle qui est utilisée en Allemagne). Cette procédure consiste à ne plus envoyer systématiquement de questionnaire papier à toutes les personnes retenues dans l'échantillon, mais à n'envoyer qu'une lettre d'invitation comportant les informations de connexion au questionnaire en ligne (nom d'utilisateur et mot de passe).

20. Il a été constaté, lors des précédents relevés, que l'âge était la variable la plus importante qui déterminait si une personne répondrait via le questionnaire en ligne ou pas. C'est pourquoi il a été décidé de subdiviser l'échantillon en classes d'âge de façon à ce que le taux de réponse via Internet soit similaire à l'intérieur de chaque classe d'âge. L'échantillon test a été défini comme suit :

Tableau 2

Définition de l'échantillon test (brut)

Classe d'âge	Taille de l'échantillon
15-44 ans	4 000
45-59 ans	4 000
60-74 ans	4 000
75 ans et plus	4 000
Total	16 000

³ Voir par exemple : <https://www.destatis.de/DE/Service/OpenData/Publikationen/digitale-agenda.html>.

21. Il a ainsi été possible de mesurer le taux de réponse pour chaque classe d'âge avec le même degré de précision. Il est à noter que cet échantillon ne coïncide pas avec la pyramide des âges utilisée dans l'échantillon établi pour le relevé structurel réel.

22. Les objectifs du test ont été définis comme suit :

- a) Mesure du taux de réponse global et du taux de réponse sur Internet ;
- b) Mesure du nombre d'appels au service d'assistance téléphonique et, en particulier, mesure du nombre de questionnaires papier supplémentaires commandés ;
- c) Mesure de la qualité des données, en particulier mesure du nombre de traitements manuels et du nombre de rappels téléphoniques nécessaires.

23. La mesure des effets possibles de cette méthode ne faisait pas partie des objectifs de ce test, puisque le but était d'évoluer vers la procédure « online first » de toutes manières.

C. Résultats du test

24. On trouvera dans la présente section les principaux résultats du test de la procédure « online first » mené en parallèle au relevé structurel de 2017.

25. Les taux de réponse dans les deux cas étaient presque identiques.

26. Le taux de réponse par Internet s'élevait à 72,5 % pour le test de la procédure « online first » contre 31,0 % pour l'ensemble du relevé structurel de 2017.

Tableau 3

Taux de réponse par Internet par classe d'âge

<i>Classe d'âge</i>	<i>Taux de réponse pour le test de la procédure « online first »</i>	<i>Taux de réponse pour le relevé structurel de 2017</i>
15-44 ans	90,2 %	40,9 %
45-59 ans	84,7 %	30,4 %
60-74 ans	70,8 %	19,8 %
75 ans et plus	45,4 %	11,2 %
Taux global	72,5 %	31,0 %

27. Il a été confirmé que l'âge était la variable la plus importante pour déterminer si une personne répondrait en ligne. D'autres variables telles que le sexe, la nationalité, l'état civil et le canton de résidence ont également été passées en revue, mais sans donner de résultats intéressants.

28. Une extrapolation des résultats du test de la procédure « online first » en fonction de la structure de l'échantillon réel du relevé structurel de 2017 donne un taux de retour en ligne de 80,5 %.

29. Les commandes de questionnaires papier varient considérablement entre l'échantillon de la procédure « online first » et celui du relevé structurel de 2017.

Tableau 4

Taux de commande de questionnaires papier par classe d'âge

<i>Classe d'âge</i>	<i>Taux de commande au cours du test de la procédure « online first »</i>	<i>Taux de commande au cours du relevé structurel de 2017</i>
15-44 ans	2,6 %	1,0 %
45-59 ans	7,6 %	1,5 %
60-74 ans	20,2 %	2,2 %
75 ans et plus	38,4 %	3,6 %
Taux global	17,2 %	1,6 %

30. On constate dans le tableau 4 que, pour les classes d'âge 60-74 ans et 75 ans et plus, le taux de commande de questionnaires papier auprès du service d'assistance téléphonique est très élevé par rapport celui des deux autres classes d'âge et par rapport aux résultats concernant le relevé structurel de 2017. Cela cadre bien entendu avec le fait que les personnes âgées sont souvent plus à l'aise avec un questionnaire papier et moins axées sur Internet.

31. Une extrapolation des résultats du test de la procédure « online first » en fonction de la structure de l'échantillon réel du relevé structurel de 2017 donne un taux de commande de 10,5 % pour l'approche « online first », ce qui est considérable. Le service d'assistance téléphonique revenant très cher à l'OFS, il convient d'éviter un taux de commande aussi élevé.

32. En ce qui concerne la qualité des données, on peut aussi observer que le nombre de traitements manuels par les travailleurs temporaires de l'OFS est notablement réduit dans le test de la procédure « online first ». Il en va de même pour les rappels téléphoniques effectués par l'institut extérieur spécialisé dans les études de marché. La qualité des données d'un questionnaire en ligne est généralement plus élevée que celle d'un questionnaire papier car de nombreuses règles sont intégrées dans le questionnaire en ligne. On constate tout simplement l'absence de nombreuses incohérences dans les données relatives au questionnaire en ligne. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 5
Mesures de la qualité des données

	<i>Taux de traitements manuels</i>	<i>Taux de rappels téléphoniques</i>
Relevé structurel de 2017	79,1 %	14,8 %
Test de la procédure « online first »	57,6 %	10,0 %
Extrapolation du test en fonction du relevé	63,9 %	7,3 %

33. Le taux de traitements manuels est élevé car de nombreux contrôles de qualité sont de toute façon réalisés concernant les questionnaires.

34. On peut conclure que le test a été très fructueux et utile pour la mise au point de la stratégie applicable au relevé structurel de 2018.

VI. Relevé structurel de 2018

35. Le test de la procédure « online first » réalisé en parallèle au relevé structurel de 2017 a constitué une bonne base pour la conception de la stratégie applicable au relevé de 2018. Il a permis à l'OFS de déterminer quelle partie de l'échantillon ne recevrait qu'une lettre indiquant les données d'accès au questionnaire en ligne et quelle partie recevrait un questionnaire papier.

36. Pour éviter que le service d'assistance téléphonique reçoive de trop nombreuses commandes de questionnaires papier (voir le tableau IV), il était nécessaire d'éviter qu'un trop grand nombre de personnes des classes d'âge 60-74 ans et 75 ans et plus reçoivent une lettre non accompagnée d'un questionnaire papier. Étant donné que, au cours de la pondération et de l'étalonnage des données du relevé structurel, l'âge de 64 ans est la limite d'une classe d'âge, la classe d'âge 60-74 ans utilisée dans le test de la procédure « online first » a été divisée en deux : 60-64 ans et 65-74 ans. Ainsi, la procédure suivante a été définie pour la distribution initiale des documents de recensement en janvier 2019.

Tableau 6
Documents initialement distribués

<i>Âge</i>	<i>Documents distribués</i>
15-44 ans	Lettre
45-59 ans	Lettre

Âge	Documents distribués
60-74 ans	
60-64 ans	Lettre
65-74 ans	Questionnaire papier
75 ans et plus	Questionnaire papier

37. Toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans comprises dans l'échantillon ont reçu une lettre indiquant les données d'accès au questionnaire en ligne. Toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus ont reçu un questionnaire papier. Ces dernières avaient encore la possibilité d'utiliser le questionnaire en ligne puisque les données d'accès étaient imprimées sur le questionnaire papier.

38. La lettre adressée à la population âgée de 15 à 64 ans contenait un code de réponse immédiate (code QR) pouvant être utilisé avec un smartphone ou une tablette pour ouvrir aisément la page de connexion du questionnaire en ligne sans avoir à taper l'adresse URL (localisateur de ressources uniformes).

39. Les procédures de première et deuxième relances sont restées inchangées. Lors de la première relance en février, toutes les personnes interrogées qui n'avaient pas encore répondu ont reçu une lettre de rappel contenant les données d'accès au questionnaire en ligne. En mars, lors de la deuxième relance, elles ont reçu un questionnaire papier.

40. Une mesure très importante de cette nouvelle procédure a consisté à doter le service d'assistance téléphonique assuré par l'institut extérieur spécialisé dans les études de marché d'un effectif suffisant pour traiter un grand nombre de demandes de questionnaires papier.

41. Le plus important était de fournir un questionnaire en ligne moderne et convivial à toutes les personnes composant l'échantillon désireuses de remplir le questionnaire en ligne. C'est ainsi qu'a été abandonnée la solution précédente, fondée sur un système mis au point en interne par l'OFS, qui s'était avéré efficace durant les enquêtes menées de 2010 à 2017 mais qui était difficile à utiliser sur des appareils mobiles. Pendant toute l'année 2018, une nouvelle solution a été élaborée en collaboration avec l'institut spécialisé dans les études de marché, également responsable du service d'assistance téléphonique et des rappels téléphoniques. Autrement dit, l'équipe de l'OFS devait établir une spécification très détaillée des exigences de cette nouvelle solution. Des tests très complets devaient être conçus et menés pour les règles de navigation, les filtres et les règles de validation. De plus, des tests cognitifs et d'exploitabilité devaient être réalisés pour veiller, d'une part, à ce que la nouvelle solution soit comprise de la même manière que le questionnaire papier existant et, d'autre part, à ce que qu'elle soit conviviale et facile à utiliser sur tous les appareils. À la fin de l'année 2018 était disponible une nouvelle solution qui avait été programmée sur la base du site Web adaptatif de sorte que le questionnaire en ligne s'adapte automatiquement à la taille de l'écran de l'appareil utilisé (micro-ordinateur, ordinateur portable, tablette ou smartphone). Le nouveau questionnaire en ligne a également été largement testé dans les quatre langues disponibles sur tous les types d'appareils et avec différents types et versions de navigateurs.

42. L'une des recommandations qu'on pourrait formuler à l'intention d'autres organismes nationaux de statistique également désireux de mettre au point des questionnaires en ligne serait de réserver suffisamment de temps pour largement étayer les spécifications et procéder à des tests complets. La programmation d'un questionnaire de recensement est une tâche complexe qui peut facilement être sous-estimée.

VII. Résultats préliminaires

43. Tous les résultats figurant dans la présente section avaient un caractère préliminaire au moment de la soumission du présent document (5 juin 2019) étant donné que le relevé

structurel de 2018 prenait fin le 14 juin 2019 et que le traitement statistique des données du relevé ne serait achevé qu'en novembre 2019.

44. Dans l'ensemble, on peut dire que la nouvelle procédure « online first » définie au tableau VI a bien fonctionné et a été bien acceptée par les personnes composant l'échantillon. Ainsi, la lettre indiquant les données d'accès au recensement en ligne a été adressée à 247 213 personnes âgées de 15 à 64 ans et 66 982 questionnaires papier ont été envoyés aux personnes âgées de 65 ans ou plus. Le nouveau questionnaire en ligne a bien fonctionné sans aucun problème majeur.

45. On trouvera dans le tableau ci-après les résultats préliminaires concernant les taux de réponse des deux parties de l'échantillon comme le définissent les documents envoyés (lettre ou questionnaire papier).

Tableau 7

Taux de réponse des deux parties de l'échantillon (groupes d'âge des 15-64 ans et des 65 ans et plus) par mode de réponse

<i>Échantillon/mode de réponse</i>	<i>Internet</i>	<i>Papier</i>	<i>Total</i>
Partie 15-64 ans (procédure « online first »)	87,5 %	12,5 %	100 %
Partie 65 ans et plus (questionnaire papier)	18,3 %	81,7 %	100 %
Total	71,7 %	28,3 %	100 %

46. Le tableau VII montre que le taux de réponse global est de 71,7 % par Internet, soit un peu plus que ce qui a été initialement estimé (71,0 %) pour la procédure proposée décrite dans le tableau VI. C'est là un très bon résultat, qui dépasse l'objectif initial (65 % au moins).

47. Le nombre total d'appels reçus par le service d'assistance téléphonique était de 35 000 environ au 28 mai 2019, soit bien moins que les estimations (prudentes) (44 000 environ). Les personnes ayant commandé des questionnaires papier étaient au nombre de 14 426, dont 12 575 appartenaient à la première partie de l'échantillon répondant en ligne (groupe des 15-64 ans). Ces chiffres sont proches des estimations faites avant le début du relevé.

48. Le nombre de demandes de renseignements par téléphone traitées par l'institut extérieur spécialisé dans les études de marché s'élevait au 28 mai 2019 à 23 210, un nombre légèrement plus élevé étant prévu jusqu'au 7 juin 2019. Ce nombre correspond aussi aux estimations initiales et à un taux de demandes de renseignements de 8,6 %.

49. Le taux de questionnaires devant être traités manuellement par des travailleurs temporaires de l'OFS était de 64,5 %, soit moins que la valeur estimée de 68,9 %. Cela peut s'expliquer par une qualité des données encore meilleure que prévu. De fait, la grande majorité des questionnaires papier ont été remplis par des personnes âgées de 65 ans ou plus. Étant donné qu'en Suisse l'âge de la retraite est de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes, les questionnaires papier étaient pour la plupart des questionnaires remplis par des retraités et ne contenaient pas de renseignements sur la profession, le lieu de travail, les migrations pendulaires et d'autres membres du ménage. Ainsi, dans un sens, les questionnaires papier étaient « faciles » à traiter et ne présentaient pas de grandes possibilités d'erreur.

50. On peut dire que le coût global du relevé structurel a été réduit grâce à la nouvelle procédure « online first ». Le nombre d'appels adressés au service d'assistance téléphonique pour commander des questionnaires papier a certes augmenté, mais le nombre de demandes de renseignements par téléphone à cause d'informations manquantes ou incohérentes a diminué. Le nombre de traitements manuels des questionnaires a également décliné. Le calcul exact reste à faire puisque le relevé n'était pas encore complètement achevé au moment de la soumission du présent document.

51. Qui plus est, environ 18 % des questionnaires en ligne reçus ont été remplis sur des smartphones et environ 6 % sur des tablettes.

VIII. Perspectives et nouvelles améliorations

52. Il est à espérer que le taux de réponse par Internet pourra être relevé dans un proche avenir. L'OFS compte le faire en insistant davantage dans les documents de recensement sur le fait que le questionnaire peut être facilement rempli sur des appareils mobiles, ce qui serait encore plus attrayant pour les jeunes groupes d'âge.

53. Une longue liste d'améliorations bien étayées a été établie et l'OFS souhaite l'appliquer dans la nouvelle solution en ligne. Les modifications ont été classées par ordre de priorité et elles seront mises en œuvre et minutieusement testées jusqu'en novembre 2019.

54. L'OFS envisage d'établir le questionnaire en ligne en romanche et d'intégrer un extrait du Registre des entreprises et des établissements au cours de la saisie des informations concernant l'employeur. D'autres améliorations sont liées à la stabilité, à la présentation et à la convivialité du recensement en ligne.

55. L'OFS étudiera aussi la question de savoir si et comment une prévision plus précise pourra être faite pour déterminer quelle partie de l'échantillon sera la plus susceptible de répondre par Internet et quelle partie préférera utiliser le questionnaire papier. D'autres variables (disponibles) autres que l'âge sont-elles importantes ?

56. Une autre amélioration possible pourrait être l'enregistrement automatique des commandes de questionnaires papier dans le service d'assistance téléphonique, dont le coût serait ainsi encore plus réduit.

IX. Conclusion

57. Il a été démontré que la procédure « online first » a été appliquée au relevé structurel suisse pour la première fois en 2018, opération qui s'est avérée très fructueuse.

58. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de l'OFS visant à intensifier l'application de procédures mixtes dans ses enquêtes sociales et notamment à recourir à des questionnaires en ligne pour améliorer la qualité des données, réduire les coûts et faire face aux exigences de l'ère numérique.
